



WIM SYS

Lawyer – Senior Associate
Spécialisé en:

- Droit commercial
- Résolution des conflits

+32 (0)11 28 15 00

wim.sys@monardlaw.be

[Let's connect on LinkedIn](#)

Wim Sys est spécialisé dans le droit des sociétés et la résolution des conflits.

Il a obtenu son diplôme de Master en droits (KU Leuven) en 2012 et a immédiatement commencé sa carrière d'avocat, tout d'abord au barreau de Louvain, puis au barreau de Bruxelles.

Wim fait partie depuis 2022 de l'équipe de droit commercial et des sociétés de Monard Law. Il aide les entreprises et les particuliers au niveau national et international dans les litiges devant les tribunaux, les négociations et les conseils sur la rédaction et la conclusion de contrats.

Les clients le considèrent comme un avocat très motivé, dynamique, proactif et expérimenté, avec une bonne dose de bon sens, de persévérance et une excellente connaissance des dossiers. Quelqu'un qui cherche la solution la plus pragmatique pour ses clients entrepreneurs.

Wim est également actif au niveau académique. Il est l'auteur de plusieurs publications juridiques sur la résolution des conflits et a été assistant à la faculté de droit de Katholieke Universiteit van Leuven de 2013 à 2019.

ETUDES & FORMATION

2019	Formation Supralat, OVB
2015	Formation spéciale en procédure de cassation dans les affaires pénales, OVB
2013	Formation assistante, KUL
2010 – 2012	Master en droit, KUL
2007 – 2010	Licence en droit, KUL

EXPERIENCE DE TRAVAIL

Février 2022 -
Aujourd'hui

Senior Associate chez MonardLaw

Février 2021 -
Février 2022

Senior Associate chez Philippe&Partners

Septembre 2013 -
Septembre 2019

Assistant "introduction au droit" à la KUL

Août 2012 - Février
2021

Associé chez Durnez Avocats

PUBLICATIONS

2024

SYS W., Art. 601bis Ger.W.: een ruime materiële bevoegdheid voor de politierechtbanken voor alle vorderingen die (on)rechtstreeks verband houden met een verkeersongeval, T. Pol. 1/2024, 56-59.

2023

SYS W. en COENEGRACHTS M., noot bij Antwerpen 6 januari 2022, De omkering van de bewijslast: al bekend maar nog onbemind?, Limburgs rechtsleven, 2023, v. 3., 178 e.v.

2022

SYS, W., Het 'kunnen ontdekken' van de grond tot herroeping van gewijsde, NjW 2022, afl. 463, 461-462

2021

SYS, W., Les limites à l'interprétation d'un titre exécutoire par le juge des saisies., NJW 2021, afl. 450, 772-773